

Séjour Hiver – Autrans – Du 24 février au 01 mars 2025

6 jours à la montagne en pension complète.
Hébergement au centre de jeunesse « Le Vertaco' » à Autrans.

Projet pédagogique

Introduction

Comme chaque année, la MEJC favorise une dynamique de vacances collectives. Cela permet de partager des expériences, de confronter ses idées et, dans le cadre de ce séjour, de proposer un temps de répit tant aux jeunes qu'à leurs familles.

Ce séjour se déroulera à Autrans et aura lieu du 24 février au 1er mars 2025. Il sera encadré par une équipe composée d'un directeur et de deux animateurs.trices pour un groupe composé de 24 enfants et jeunes maximum de 8 à 17 ans.

Le projet

L'objectif général du séjour est de créer de la convivialité et des échanges en favorisant l'autonomie et la responsabilisation des jeunes. Cela se fera par l'intermédiaire d'activités, la pratique de sports d'hiver, mais aussi des différents temps quotidiens liés à la vie en collectivité.

Encadré par des animateurs diplômés et qualifiés, ce séjour est, pour les jeunes, un moment privilégié pour nouer des liens, développer leur sociabilité, parler et s'amuser en présence d'une médiation adulte.

Comme depuis de nombreuses années, notre groupe partira accompagné d'enfants et jeunes du centre social et culturel d'Heyrieux. Leur groupe se compose de 24 enfants et ados de 8 à 17 ans accompagnés par leurs animatrices et animateurs. Cette rencontre annuelle est une occasion de partager des moments avec des jeunes extérieurs à la structure et de tisser des liens ou, pour les habitués, de se retrouver le temps d'une semaine.

Les objectifs du séjour sont les suivants :

- Responsabiliser les jeunes dans la vie collective du séjour.
- Permettre aux enfants et ados de profiter d'un temps de loisirs collectif dans un autre cadre de vie.
- Veiller au respect d'autrui par rapport aux différences sociales, physiques et culturelles.
- Éveiller la conscience des jeunes et inciter des comportements liés au respect de l'environnement.

Organisation et démarche pour le déroulement du séjour

Une réunion a lieu **le 31 janvier 2025 à 18h45 dans la salle Jeanne d'arc** (RDC MEJC) pour informer sur le déroulement du séjour. Les parents et les enfants sont invités afin de pouvoir présenter la semaine dans sa globalité et répondre aux différentes questions sur son contenu et son organisation.

Un contrat moral sera passé entre les enfants et l'équipe d'encadrement. Il est fondé sur le respect mutuel et la confiance réciproque. Cela concerne à la fois les différents temps de la vie quotidienne mais aussi le respect des consignes de sécurité pour les activités de sports d'hiver. L'équipe pourra, par exemple, s'il est nécessaire, juger qu'un enfant n'est pas apte à participer aux activités ski pour non-respect des règles ou une fatigue trop importante mettant sa sécurité en jeu.

Nous insisterons sur le respect des personnes, des biens et des lieux qui est pour nous une notion indispensable au bon déroulement de la semaine.

Les jeunes seront sensibilisés sur leur comportement au sein d'une collectivité et les règles de fonctionnement à respecter (planning journalier, conditions de sécurité, règlement du séjour, tâches collectives...).

Modalités d'évaluation

Plusieurs moyens seront mis en œuvre pour l'évaluation de ce séjour :

- Tout au long du séjour, l'équipe se réunira quotidiennement. Cette rencontre permet de faire le point sur le déroulement des journées, l'entente au sein du collectif et de soulever des problématiques afin d'adapter la semaine au mieux. Un temps de bilan sera également mis en place avec l'équipe d'animation.
- Un bilan de la semaine sera organisé avec les jeunes afin de prendre en compte leurs retours et leurs suggestions. Bien évidemment nous serons à leur écoute tout au long de la semaine pour s'adapter à eux.
- De la même manière, un temps de rencontre pour les jeunes et leurs familles sera proposé suite au séjour pour faire une rétrospective sur la semaine et recueillir les retours et idées des participants.
- Un bilan sera également mis en place avec la structure d'accueil.

Encadrement et coordonnées du séjour

Equipe d'animation : Théo MORETTON (Directeur), Léo RYCKWAERT (animateur BAFA), Jolan Cleyet (animateur BAFA).

Contacteur l'équipe : MEJC : 04.78.46.26.08 – Portable : 06.13.62.49.55 (numéro personnel à utiliser uniquement dans le cas d'urgences)

Adresse du séjour : Centre de jeunesse le Vertaco' – Route de la Sure – 38880 Autrans

Des nouvelles des jeunes : Un groupe WhatsApp sera créé pour les familles qui le souhaitent. Ce groupe permettra de donner chaque jour des nouvelles du groupe et de faire passer les photos prises sur cette journée. S'ils le souhaitent, les enfants et les ados disposeront d'un « bonus coup de fil » dans la semaine pour appeler leurs parents.

Transports

Aller

Départ le lundi 24 Février

- Rendez-vous à 9h15 sur le parking de la place du bouton pour la mise en place - Départ à 9h30
- Arrêt à Heyrieux à 10h15
- Arrivée à Autrans prévue pour 12h15

Retour

Retour le samedi 01 mars

- Départ en car d'Autrans à 9h
- Arrêt à Heyrieux à 10h45
- Arrivée à Millery autour de 12h - Rendez-vous sur le parking de la place du bouton

Hébergement

Le Vertaco' se situe entre le village d'Autrans et les pistes de ski. L'accès aux pistes se fait en navette directement depuis les locaux.

Les jeunes sont logés dans un bâtiment organisé en chambres collectives de quatre, six ou huit lits. Les chambres sont équipées de lits simples et de lits superposés, d'armoires, de tiroirs, de toilettes et d'une douche. Le linge de lit est mis à disposition par l'hébergement, il n'est donc pas nécessaire de le prévoir dans les valises.

Une équipe de ménage passe dans les logements quotidiennement. Les jeunes sont néanmoins responsables du rangement de leurs affaires et de la propreté intérieure et extérieure de la chambre.

Les repas sont prévus en pension complète du petit déjeuner au dîner avec une possibilité d'adapter le repas du midi en fonction des activités prévues.



Santé

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski sera demandé pour tous les participants au séjour.

Si un traitement médical doit être administré lors du séjour, nous vous prions de bien nous fournir l'ordonnance qui l'accompagne ainsi qu'une autorisation d'administrer les médicaments.

En cas de problème de santé survenant durant le séjour, le responsable se mettra en relation avec le médecin pour une consultation ou des examens médicaux. Les parents seront évidemment informés de la situation et de ce qui en résulte.

Les frais médicaux seront avancés par la MEJC et un remboursement sera demandé aux familles sur présentation des documents attestant des frais engagés.

Activités

Les activités prévues sur la semaine sont les suivantes :

- Ski alpin, luge, speed luge, Jeux et balades propices à la découverte de l'environnement local.
- Veillées à thème proposées par les animateurs ou sur suggestion des jeunes.
- Les activités et journées de ski pourront être déplacées ou adaptées en fonction des envies des jeunes et/ou des conditions météorologiques.

Planning de la semaine (le planning sera défini ultérieurement suite à une réunion d'équipe prévue avec l'équipe d'Heyrieux)

	Lundi 06 février	Mardi 07 février	Mercredi 08 février	Jeudi 09 février	Vendredi 10 février	Samedi 11 février
Petit déjeuner	Départ à 9h30					
Matin	Arrivée sur le site Dépôt des bagages Présentations	Ski Alpin	Balade au village	ski alpin	Grasse matinée et jeux sur place	Rangement des chambres, bilan et retour
Déjeuner	Repas au centre	Pique-nique	Repas au centre	Pique-nique	Repas au centre	Arrivée à 12h
Après-midi	Installation et découvertes des lieux Prise en charge du matériel de ski Luge Balades & jeux	Ski Alpin	Grand Jeu	ski alpin	Speed luge	
	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
	Douches, jeux libres	Douches, jeux libres	Douches, jeux libres	Douches, jeux libres	Douches, jeux libres	
Dîner	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	
Veillée	Veillée	Veillée	Balade nocturne	BOOM !	Veillée	



Règlement du séjour

L'objectif général du séjour est de créer de la convivialité et des échanges en favorisant l'autonomie et la citoyenneté au sein du collectif.

Pour cela, il faudra respecter les règles de vie suivantes :

- Avoir un comportement approprié vis-à-vis de tous
- Respecter les lieux d'accueil et le personnel tant au niveau du bruit que de l'environnement
- Faire preuve de solidarité au niveau des tâches : tout le monde participe à sa hauteur
- Prévenir l'équipe d'animation de tout déplacement entre les différents locaux
- Faire preuve de ponctualité en respectant les horaires des rendez-vous, des couchers, des repas...
- Il est interdit de circuler seul entre les locaux, les déplacements en groupe sont à privilégier.
- Respecter les règles de sécurité tant au niveau des activités que de la vie quotidienne
- Les objets de valeurs (appareil photo, téléphones portables, bijoux de valeurs...) sont déconseillés. Si toutefois des effets personnels sont apportés, ils seront sous la responsabilité de l'enfant ou du jeune.
- Nous interdisons aux jeunes d'apporter toute forme d'objet illégal, d'arme, de drogue, d'alcool, briquet ou cigarettes sur le séjour.

Comme les années précédentes, nous demandons aux jeunes de ne pas prendre leurs téléphones portables. Cela permet, comme à chaque fois, de profiter des activités et de la semaine avec les autres jeunes présents.

Les jeunes connaissant le fonctionnement de nos séjours et du règlement mis en place dans le cadre de l'Accueil de loisirs ou de l'Espace Ados, devront montrer l'exemple aux autres.

Nous informons les parents, que tout acte de vandalisme, agression physique, verbale, ou de vol, peut déboucher sur le renvoi immédiat sans indemnisation et aux frais des parents.

Dans tous les cas, les animateurs seront là pour te faire passer le meilleur séjour possible. Ils sont là aussi pour t'écouter et prendre en compte tes idées, tes envies, tes propositions d'activités, de veillées...

Ne prend pas peur en lisant ce règlement, car la majorité de ces règles ne sont qu'une question de bon sens.

Signature des parents

Signature de l'enfant